

Le Cœur entre Deux Mers est un territoire situé en Gironde à l'Est de Bordeaux, et plus précisément entre la Garonne et la Dordogne. Il se structure au travers du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du cœur entre Deux Mers.

PETR COEUR ENTRE DEUX MERS



80 700 HA
SUPERFICIE



90
COMMUNES



100 577
HABITANTS
INSEE 2018

Situation agricole

36 971 hectares (RGA 2010) soit 46% de SAU dont :

- vigne > 65% ;
- grandes cultures > 21% ;
- prairies > 13% ;
- maraîchage et arboriculture > 1%.

5 communautés de communes (CC)
(CC Créonnais, CC Côteaux Bordelais,
CC Porte de l'entre deux mers, CC
Rural entre deux mers, CC Secteur
saint loubès)



SURFACES BIO

2 765 ha engagés en bio

7,5 % de la SAU bio sur ce territoire

11,2 % de la SAU bio à l'échelle de la Gironde

140 producteurs, **41** transformateurs, **23** distributeurs

Chiffres 2019

CONTEXTE DU TERRITOIRE



ATOUTS

Une **attractivité** importante

Croissance de la population de + 1,4% soit 1 000 habitants supplémentaires par an, en raison de sa proximité par rapport à la métropole de Bordeaux et son cadre de vie « campagnard ».

Une **économie** non négligeable

Avec 75% d'actifs dont 68% en emploi, 9 194 entreprises (+ 36,7% entre 2010 et 2015), le secteur viticole étant l'activité la plus identitaire du territoire.

Un potentiel touristique important avec l'œnotourisme, le tourisme vert et un monument inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco Abbaye La Sauve-Majeure dans le cadre des chemins de St-Jacques de Compostelle.

Des **surfaces naturelles** remarquables

Avec 10 sites Natura 2000: 7 cours d'eau (Garonne, Dordogne, réseau hydrographique du Gestas, réseau hydrographique du Dropt, Vallée de l'Euille, Réseau hydrographique de l'Engranne, réseau hydrographique de la Pimpine) et 3 sites remarquables : Grottes du Trou Noir, Carrières de Cénac, et les Palus de St Loubès et d'Yzon).

Une prise en compte de plus en plus importante des **effets/dimensions autour de l'alimentation** (économie locale, santé et produit de qualité, gaspillage, ...) chez les consommateurs

Des **élus volontaires**

Ils souhaitent à l'unanimité maintenir et développer l'agriculture sur le territoire.



CONTRAINTES

Un **territoire viticole peu engagé** vers des pratiques vertueuses

65% de la SAU est consacré à la vigne et seule 6,5% de la SAU viticole est en agriculture biologique.

Conflits d'usages qui peuvent apparaître ponctuellement sur le territoire aussi bien sur le foncier (logements, zones économiques, création d'équipements publics, ...) que sur les relations de « voisinage » (traitements phytosanitaires, mobilité, ...)

Une **artificialisation importante** des sols

Une évolution de 20% entre 2006 et 2012 en comparaison à une moyenne française de 8%, soit 5000 ha de terres agricoles en moins.

Une **attractivité très concentrée** sur les secteurs proches de Bordeaux et de Libourne

Avec des emplois non locaux et donc le risque d'être un territoire « dortoir » : la grande majorité des habitants travaille dans les territoires limitrophes : Métropole bordelaise, Libournais, Langonnais, et seulement 21.6% des actifs travaillent sur leur commune.

Une **majorité d'agriculteurs (63%)** qui vend tout ou partie de sa **production à l'extérieur du territoire**

En raison de l'export et à la plus-value économique liée à la dynamique de la métropole (prix plus rémunérateurs pour les producteurs). Cela est perçu comme une contrainte pour la collectivité mais cette prospérité économique pour les producteurs forge depuis longtemps un atout pour le territoire.

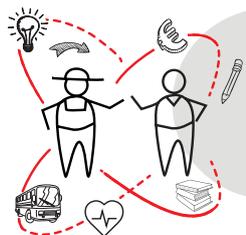
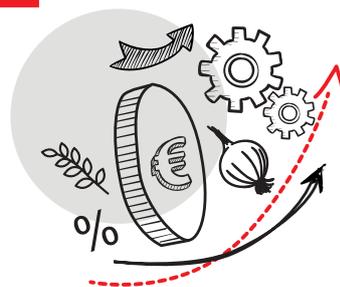
Se pose cependant la question de comment valoriser la production plus localement ?

Quelles sont les problématiques rencontrées par les agriculteurs à la vente sur leur territoire ? Prix moins attractifs ? Manque de débouchés ?

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

1 Le maintien du **développement économique**

En renforçant l'économie locale, en préservant la richesse économique du territoire grâce à l'accompagnement de la transformation de son tissu économique, en favorisant une croissance centrée sur le territoire, en développant des emplois agricoles, en entretenant les paysages et la biodiversité, en augmentant la capacité de production alimentaire et en encourageant la consommation locale.

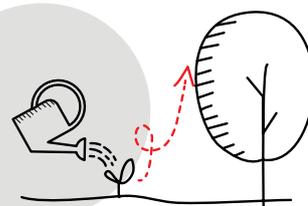


2 La préservation de la **qualité du cadre de vie**

En garantissant un territoire accueillant pour tous les profils, à tous les âges dans un contexte de vieillissement de la population, en améliorant l'accès aux droits et la qualité de vie pour tous, en proposant une vie culturelle et associative attractive pour les habitants d'aujourd'hui et de demain.

3 L'engagement pour la **transition énergétique et écologique** du territoire

En réduisant les consommations, les impacts et les dépendances, en maîtrisant l'urbanisation, en protégeant le patrimoine naturel existant, en se fixant l'objectif d'un territoire à énergie positive composé d'un mix énergétique à 100% renouvelable d'ici à 2030.



4 L'engagement pour la **solidarité et le vivre-ensemble**

En luttant contre l'isolement des publics fragiles et en renforçant les liens intergénérationnels, en densifiant l'offre médicale, paramédicale et l'accompagnement social, en maintenant et en renouvelant le maintien d'une offre sportive et culturelle.



Ces enjeux ont permis de définir le nouveau projet de territoire Ambition 2030.

ACTIONS EN COURS

Enjeu 1
maintien du
développement
économique



Enjeu 2
préservation de la
qualité du cadre
de vie

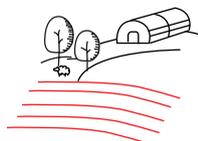


Enjeu 3
transition
énergétique et
écologique du
territoire



LA MISE EN PLACE D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) AVEC UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ SUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION LOCALE ET DURABLE

Le PAT fait suite à quelques actions ponctuelles mises en place entre 2014 et 2016 et s'inscrit pleinement dans le projet de territoire. Démarré en 2018, la stratégie du PAT est composée de 4 axes :



**Le foncier et la
production agricole
alimentaire du
territoire**



**L'économie et
l'environnement
au sein des
exploitations**



**L'équilibre social
et sociétal de
l'alimentation des
habitants**



**Les changements
de pratiques dans
la restauration
collective**

Le diagnostic a permis de faire un état des lieux de l'agriculture et de l'alimentation et évaluer les potentiels auprès des agriculteurs (60 retours), des habitants (934 réponses), des élus (45 retours) et d'autres acteurs (15^{aine} de rencontres).

Le PETR a lancé un appel à initiatives afin d'identifier sur son périmètre des idées ou des actions portées par des structures qui ont la compétence ou l'envie d'agir pour l'agriculture et l'alimentation du territoire. Les initiatives retenues bénéficient d'un accompagnement pour mobiliser des financements publics, pour créer des partenariats et des réseaux, pour gagner en visibilité grâce à la « marque » PAT Cœur Entre-deux-Mers.

En 2019, les premières actions ont été mises en place.

Contributions des partenaires

PORTAGE POLITIQUE DU PROJET Ce Pôle Territorial

- un animateur « pilote » qui assure la coordination des actions, des autres intervenants et des partenaires ;
- un animateur « spécifique » autour de l'objectif de valorisation du foncier.

PARTENAIRES POUR LES PHASES OPÉRATIONNELLES DU PROJET Un comité de pilotage regroupant les collectivités et les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, 5 Communautés de communes, ...), les organismes agricoles et professionnels (Chambre d'Agriculture, Agrobio, SAFER, ADAR...), les associations...

Sa composition est évolutive et compte aujourd'hui 25 structures partenaires.

FINANCEURS PNA, Région/département/LEADER UE

LA COMMUNICATION ET DIFFUSION DU PAT

Enjeu 4
engagement
pour la
solidarité et le
vivre-ensemble



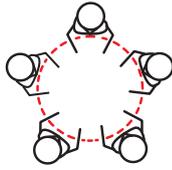
**Temps d'échanges
ouverts et
participatifs**

Pour faire connaître la démarche auprès de tous, élus-agriculteurs-habitants..., le Pôle met en place des temps d'échanges ouverts et participatifs comme l'organisation d'un ciné-débats annuel et l'organisation d'une rencontre de l'alimentation durable.

De plus, le Pôle n'hésite pas à communiquer sur le PAT et les actions via ses outils (site internet, vidéos, newsletter mensuelle, page Facebook) et dans la presse quotidienne régionale.

L'EXPÉRIMENTATION D'UN OBSERVATOIRE DU FONCIER AGRICOLE SUR LE CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Enjeu 1
maintien du
développement
économique



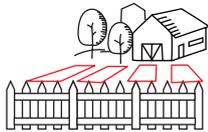
**Animation via un
groupe communal**

L'observatoire correspond à un outil cartographique pour repérer des sites de fonciers agricoles à enjeux (friches, transmission, cohabitation). Il permet d'animer dans chaque collectivité, via un groupe communal, le repérage de sites de projets agricoles potentiels ainsi que des actions avec les professionnels agricoles afin de mieux protéger les terres repérées, optimiser les terres non cultivées disponibles et faciliter la création de nouvelles productions alimentaires, par l'installation de nouveaux producteurs ou par la diversification de productions existantes.



**Accompagnement
de projets locaux**

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Département de la Gironde « Accompagnement de la traduction des projets agricoles et alimentaires locaux », le Pôle Territorial expérimente la démarche avec 5 communes.



**Transmission et
de reconquête
agricole**

Actuellement sur 3 communes, 240 ha de terres agricoles non cultivées ont été identifiées, 25 exploitants qui y cultivent ont plus de 60 ans, une méthode d'enquête a été réalisée par les étudiants de Bordeaux Sciences Agro et testée sur 13 propriétaires rencontrés, des réunions collectives de sensibilisation et des permanences individuelles vont être mises en place avec le PAIT de la Chambre d'Agriculture et la SAFER sur les questions de transmission et de reconquête agricole.

L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Enjeu 1
maintien du
développement
économique



Enjeu 2
préservation de la
qualité du cadre
de vie



**Cantines publiques volontaires
(15aine/45 gestionnaires de cantine)**

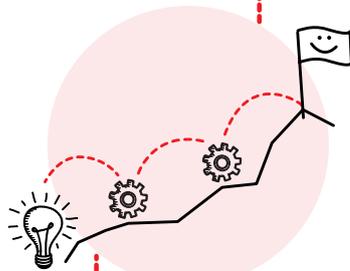
Le Pôle a créé un réseau entre les acteurs de ces sites (élu, gestionnaire, cuisinier, service).

La 1^{ère} thématique abordée a été la commande publique en partenariat avec l'association aquitaine d'achats publics responsable (3AR) via l'organisation de rdv conseil, de réunions collectives et de sourcing des fournisseurs. D'autres thématiques (gaspillages, recettes, ...) seront choisies collectivement en 2020 dans un plan d'actions spécifique (PETR).

SYNTHÈSE

Facteurs de réussite

- une habitude de travail avec le réseau d'acteurs agricoles grâce au PAT. Le pôle retrouve peu à peu l'intérêt et la légitimité d'agir sur les questions agricoles et alimentaires grâce aux constats et à l'expertise des structures partenaires. Le PETR adapte ainsi ses actions en fonction des remontées terrain ;
- l'émergence d'une prise de conscience sur l'importance de prendre en main la question de la transition viticole vers des pratiques plus durables pour répondre aux enjeux du territoire, ce qui n'était pas le cas lors de la mise en place du PAT ;
- le choix d'expérimenter une méthode avec l'observatoire du foncier accompagné d'actions concrètes, avec un animateur dédié ;
- de la veille régulière sur les dispositifs d'aides existants (fonds LEADER, AMI, Appels à projets...).



Difficultés rencontrées

- la rétention foncière de propriétaires pour différentes raisons : valeur pécuniaire et espoir d'une constructibilité, attachement au patrimoine, crainte pour son environnement proche... ;
- l'inclusion des viticulteurs et céréaliers au projet de territoire, principales filières agricoles du territoire qui n'ont pas été prises en compte au démarrage.

Perspectives

- l'inclusion des viticulteurs et des céréaliers au projet de territoire. Cela permettrait de répondre à l'enjeu de pérennisation des exploitations avec la performance économique et environnementale car ce sont les deux productions majoritaires du territoire. Dans ce cadre, connaître leurs profils et plus largement celui de l'ensemble des producteurs permettra d'adapter pleinement les actions à mener avec la réalité agricole et alimentaire du territoire ;
- un travail sur la détermination du potentiel de développement agricole et de relocalisation de la production/consommation en incluant les producteurs mais aussi les transformateurs et distributeurs. Cela permettrait d'identifier les leviers d'actions possibles pour construire une filière agricole et alimentaire durable et d'identifier les potentiels de diversification des débouchés afin de développer l'économie du territoire ;
- accompagner les producteurs déjà existants vers des changements de pratiques plus durables et notamment la filière viticole, production emblématique du territoire. Cela permettrait de répondre à la fois à l'enjeu de développement économique et de préservation du cadre de vie.

C'est à refaire



- la convergence des outils financiers et d'animation pour pérenniser les projets au-delà du PAT ;
- le démarrage de projets à partir des bonnes volontés des acteurs : ne pas viser l'exhaustivité mais travailler avec les acteurs motivés pour lancer les premières actions ;
- l'adaptation des actions en étant réactif sur l'évolution du contexte du territoire.

Pour nous contacter



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• AGROBIO GIRONDE •

Delphine ECOUELLAN, conseillère territoire



06 33 01 15 40



d.ecouellan33@bionouvelleaquitaine.com



347 Avenue Thiers, 33100 BORDEAUX

AVEC LE SOUTIEN DE

